



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 9 JUIN 2023

DÉLIBÉRATION

N°2023-06-DEL-234

OBJET : CESSION A
TITRE ONEREUX D'UN
BIEN IMMOBILIER
COMMUNAL
CADASTRE SECTION
BW N°175 SITUE
GRANDE SENTE DES
PETITS-HAUMONTS,
AU BENEFICE DE
MONSIEUR ANTOINE
BRAULT

RAPPORTEUR :

M. Philippe DA-RIN

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS/
REPRESENTES : 33

VOTANTS : 33

Le **09 JUIN 2023 à 9H30**, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : 1^{er} JUIN 2023

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS :

Monsieur Cédric AOUN, Madame Catherine EVANO, Monsieur Philippe DA-RIN, Madame Bérengère VOILLOT, Madame Françoise POIRRIER, Monsieur Florent BEQUIGNON, Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Gil GOMES, Madame Amandine BENOIST, Madame Frédérique MAHER, Madame Sophie KERIGNARD, Monsieur Stéphane FRANCOIS-LUBIN remplace Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Line WENZEL, Monsieur Cyrille ARZEL, Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Ahcène MEBARKI, Monsieur Jonas MAURY, Madame Melody SENAT,

ONT DONNÉ POUVOIR :

Madame Valérie LEFUEL-DUVAL donne pouvoir à Madame Catherine EVANO, Monsieur Pascal GILLES donne pouvoir à Monsieur Gilles GAILLARD, Monsieur Marc FONTAINE donne pouvoir à Madame Bérengère VOILLOT, Monsieur Fabien TANTI donne pouvoir à Madame Françoise POIRRIER, Madame Valérie LENORMAND donne pouvoir à Monsieur Yvon ROSCONVAL, Monsieur Fernando MENDES donne pouvoir à Monsieur Florent BEQUIGNON, Madame Souad BENDJEDDOU donne pouvoir à Madame Line WENZEL, Monsieur Christophe MARGAT donne pouvoir à Madame Frédérique MAHER, Monsieur Hakan KARACIGER donne pouvoir à Monsieur Philippe DA-RIN, Monsieur Hassan AHSSAKOU donne pouvoir à Madame Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Madame Christèle DIDIERJEAN donne pouvoir à Monsieur Gil GOMES, Madame Pamela BUQUET-MAIRE donne pouvoir à Madame Amandine BENOIST, Monsieur Julien SAUVÉ donne pouvoir à Monsieur Jonas MAURY, Madame Anne LAPORTE donne pouvoir à Madame Sophie KERIGNARD, Madame Fabienne TANTI donne pouvoir à Monsieur Cyrille ARZEL.

EXCUSÉ(S) : 0

ABSENT(S) : 0

OBJET : CESSION A TITRE ONEREUX D'UN BIEN IMMOBILIER COMMUNAL CADASTRE SECTION BW N°175 SITUE GRANDE SENTE DES PETITS-HAUMONTS, AU BENEFICE DE MONSIEUR ANTOINE BRAULT

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°20230125DEL002 du Conseil municipal en date du 25 janvier 2023,

VU la délibération n°20221128DEL01 du Conseil municipal en date du 28 novembre 2022,

VU la proposition d'achat de Monsieur Antoine BRAULT,

VU le projet d'acte de vente,

VU l'avis rendu par la Commission aménagement, travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable le 22 mai 2023,

CONSIDÉRANT qu'en mars 2022, la Ville avait lancé une procédure de bien vacant et sans maître concernant la parcelle non bâtie, cadastrée section BW n°175 située Grande sente des Petits-Haumonts, d'une superficie totale de 306m² et située en zone UDb du Plan Local d'Urbanisme intercommunal,

CONSIDÉRANT qu'à l'issue de la procédure poursuivie par la ville, la loi permet par délibération du conseil municipal l'incorporation dans le domaine privé de la commune les immeubles vacants et présumés sans maître,

Cette délibération ayant été approuvée à l'unanimité par les membres du conseil municipal le 28 novembre 2022, ladite parcelle est désormais incorporée dans le domaine privé communal, et peut dès lors être cédée à un tiers,

CONSIDÉRANT que Monsieur Antoine BRAULT nous a sollicité afin de pouvoir acquérir ladite parcelle et que la Commune souhaite répondre favorablement à sa proposition d'achat fixée à hauteur de 40 000 euros,

Le Conseil municipal, après avoir entendu les explications de son rapporteur et en avoir délibéré **à la majorité**, avec 18 voix pour, 15 abstentions (pour : Cédric AOUN, Valérie LEFUEL-DUVAL, Catherine EVANO, Philippe DA-RIN, Hakan KARACIGER, Françoise POIRRIER, Fabien TANTI, Fabienne TANTI, Christophe MARGAT, Gilles GAILLARD, Pascal GILLES, Gil GOMES, Frédérique MAHER, Cyrille ARZEL, Christèl DIDIERJEAN, Julien SAUVE, Jonas MAURY, Melody SENAT; abstention : Bérengère VOILLOT, Marc FONTAINE, Valérie LENORMAND, Paméla BUQUET-MAIRE, Fernando MENDES, Florent BEQUIGNON, Amandine BENOIST, Sophie KERIGNARD, Anne LAPORTE, Elisabeth RAMOS-DUARTE-LESSERTEUR, Line WENZEL, Hassan AHSSAKOU, Souad BENDJEDDOU, Yvon ROSCONVAL, Ahcène MEBARKI).

DÉCIDE

ARTICLE 1^{ER} : DE CEDER la parcelle communale cadastrée section BW n°175 située Grande sente des Petits-Haumonts à Triel-sur-Seine (78510), d'une contenance de 306 m² à Monsieur Antoine BRAULT.

ARTICLE 2: DE PRÉCISER les conditions de cession suivantes :

- Paiement d'une somme totale de quarante mille euros (40 000 euros).
- Prise en charge des frais de notaire à hauteur de cinq mille trois cent euros (5300 euros), et des frais de géomètre, liés à cette cession, par l'acquéreur.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de vente, à entreprendre toutes les démarches administratives en vue de cette cession aux conditions susvisées à signer tout acte à intervenir.

ARTICLE 4 : DE PERCEVOIR la recette correspondante sur le budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,

Pour extrait conforme.



Le Maire,

Cédric AOUN



La secrétaire de séance,

Françoise POIRRIER

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <https://www.telerecours.fr/>